



Accident militaire cela fait 2 ans que ça dure

Par **laure LE**, le **07/01/2008 à 00:04**

bonjour,ncela fait deux ans que mon mari a été victime d'un accident militaire, lors d'une sortie terrain.rnrnL'armée a fait plusieurs bêtises dans son dossier....résultat mon epoux est en arrêt depuis presque 2 ans car il a littéralement "peter un cable" pardonnez moi l'expression.mais il est sous anti dépresseur et consulte une fois tous les mois, quand ca va bien, son psy. rnrncela fait deux ans que nous attendons une mutation et une réorientation.rnQuels sont nos droits et comment peut-on faire pour faire avancer les choses.. car la vie de mon mari et de notre couple en dépend!rnrnJe vous remercie par avance des réponses que vous pourrez m'apporter!rnrnRespecteusementrnrnMme LE

Par **jeanyves**, le **09/01/2008 à 20:51**

Bonjour,rnrnVotre mari est en arrêt depuis 2 ans suite à un accident.Y a t-il des séquelles?rnLe suivi psychologique de votre mari:Est-ce suite à l'accident ou suite aux " bêtises" du dossier.rnQue vous dit l'armée?rnPourriez -vous m'en dire plus?rnMutation ou réorientation:est-ce votre demande?etc...rnrnPourriez- vous - si vous le désirez- me répondre pour ce week-end.Je ne suis pas disponible demain et vendredi.rnrnRestant à votre disposition, rnjeanyves